Second concours de l'ENS de Lyon - Session 2015

Rapport sur l'épreuve orale d'informatique

• Coefficients:

5 en épreuve majeure 4 en épreuve mineure (pour un total concours de 25)

• Membre du jury : Natacha Portier

Six candidats ont choisi, dans leurs options, l'oral d'informatique. Cette année, il n'y avait pas de préparation du sujet et l'oral devant le jury durait 45 minutes. Tout d'abord, le-la candidat-e reçoit le sujet et les consignes. Il-Elle a environ 10 minutes pour commencer à y réfléchir. Il-Elle doit utiliser le tableau pour y écrire ses résultats, les preuves et le pseudo-code, et peut également utiliser le tableau comme une feuille de brouillon, en veillant à ne pas mélanger les deux parties. Les sujets étaient adaptés aux programmes des formations suivies par les candidat-e-s.

On attendait des candidat-e-s qu'ils sachent écrire un algorithme et prouver sa correction. Ils devaient être capables de généraliser quelques exemples pour construire un algorithme, d'écrire un pseudocode et de raisonner sur l'algorithme développé (complexité, terminaison, correction) et de faire des preuves. Les candidats ont également été jugés sur leur capacité à comprendre et à réagir aux suggestions, par exemple pour corriger une erreur.

Certains candidats ont eu du mal à respecter les consignes et à rédiger leur solution au tableau : ce n'est pas une réponse orale plus ou moins précise qui était attendue mais bien une rédaction et des preuves rigoureuses.

Les candidats ne doivent pas hésiter à poser une question s'ils ne sont pas sûrs de ce que le jury attend d'eux. Le jury insiste sur le fait que le programme des enseignements suivis envoyé par le-la candidat-e doit être préparé avec soin : ce n'est pas la liste exhaustive des UE proposées dans son établissement qu'il faut fournir mais celles des modules effectivement suivis, en précisant les éventuelles options.

* *